

REPONSE A LA QUESTION ECRITE INTITULEE « UTILISATION ET CHARGES LIEES DE LA SALLE DE L'INTER » (N° 1298) (PLR)

Séance du 25 septembre 2025

Point n° 6

Question 1 :

Le catalogue de détail des rubriques présente tous les éléments demandés dans le chapitre 3220 (théâtre).
Le résumé par groupe pour le budget 2025 est le suivant :

Rubriques	Libellé	Débit	Crédit
3220.30	Charges de personnel	71'611.00	
3220.311	Matériel et fournitures pour l'entretien	9'470.00	
3220.312	Charges réseaux (eau, électr., chauff.)	21'430.00	
3220.313	Prestation administratives de tiers	81'580.00	
3220.313	Assurances	12'103.00	
3220.314	Entretien et maintenance bâtiment	32'200.00	
3220.315	Entretien matériel scénique et info	14'520.00	
3220.330	Amortissements	241'695.00	
3220.36	Subventions CCDP	80'000.00	
3220.42	Remboursements et participations tiers		39'000.00
3220.44	Rendement bâtiment		106'000.00
	Totaux	564'609.00	145'000.00

Question 2 :

Ci-dessous, voici le récapitulatif, sur les 5 dernières années, du nombre de réservations et de jour de réservations annuelles.

Année	Nombre de réservations annuelles	Nombre de jour total de réservation sur l'année
2021	44	50
2022	34	48
2023	28	55
2024	37	51
2025 (pas définitif)	28	46

A savoir qu'une réservation peut comporter plusieurs jours de réservations

Question 3 :

Trois objets nécessitent des rénovations :

- L'éclairage scénique qui devient obsolète et doit être remplacé par un système LED.
- Le rafraichissement de la façade extérieure de l'entrée en bois.
- La salle du premier étage qui est actuellement utilisée partiellement par les étudiants.

Question 4 :

Le Conseil municipal n'envisage pas à ce stade une baisse des tarifs à proprement parler, mais souhaite repenser l'ensemble du concept de la salle de l'Inter. L'objectif est en effet de permettre aux associations locales de bénéficier davantage de cet équipement, et si cela est possible, tout en réduisant le déficit chronique de son fonctionnement.

Un groupe de travail, composé de deux membres du CCDP et de trois représentants de la Municipalité, s'est réuni une première fois en juin dernier. À l'issue de cette rencontre, le Conseil municipal envisage éventuellement de lancer une étude plus approfondie, qui pourrait être confiée à un intervenant extérieur.

1^{er} septembre 2025

Le Conseil municipal